

Générer des concepts et des solutions innovants

RS1481 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	220n
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ASSOCIATION INNOVENT-E · SIRET : 81079942900016

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification concerne la phase amont du processus d'innovation, et elle peut s'adresser à tout profil de salarié.

La certification "Générer des concepts et des solutions innovants" répond à une utilité d'ordre économique et sociale pour les entreprises. En effet, l'innovation est un des principaux leviers du développement économique des entreprises. Ainsi, les entités ayant du personnel qualifié ont plus de chances de pouvoir développer des concepts innovants au sein de leur entreprise.

Parallèlement, au vu de la place grandissante de l'innovation dans le monde professionnel, il existe un besoin croissant d'identification des compétences mises en œuvre dans ce domaine.

Les processus de créativité et de genèse de concepts innovants sont souvent mal reconnus et compris au sein des entreprises. Le fait que ces processus font appel à des méthodes établies et à des compétences en gestion de projet et capacité à l'innovation est souvent ignoré.

C'est pourquoi cette certification, en sanctionnant la connaissance de ces différentes compétences, permet de définir le profil des individus impliqués dans les processus créatifs, et de le rendre plus lisible pour les employeurs. L'utilité est double, car elle donne également à l'entreprise la possibilité d'amener son personnel dans une démarche d'innovation nécessaire à son développement.

Cette certification garantit l'acquisition de méthodes fiables et performantes aux candidats. Elle vise à rendre les salariés des entreprises formés et certifiés, capables de contribuer au développement de l'entreprise au travers de pistes de progrès et d'innovation dans les process de l'entreprise et sur ses marchés.

Cette certification a donc pour objectif de développer les capacités du salarié, de faire évoluer sa carrière professionnelle en s'appuyant sur des compétences nouvelles valorisables dans la sphère économique. Elle permet ainsi à un individu de pouvoir prouver la maîtrise de ses compétences en innovation, d'augmenter ses chances lors d'un recrutement et de développer son employabilité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Une entreprise cherche à identifier des pistes de progrès et d'innovation dans ses process et sur ses marchés. Tout salarié de cette entreprise peut être amené à participer à la genèse de solutions et de concepts innovants. Pour cela, il a besoin des compétences suivantes :

Compétence 1 : Détecter des problèmes, des opportunités.

Compétence 2 : Détecter des besoins pour générer des concepts innovants.

Compétence 3 : Identifier des opportunités.

Compétence 4 : Identifier les parties prenantes et leurs exigences pour les intégrer au plus tôt dans le processus de conception.

Compétence 5 : Animer et conduire le processus créatif.

Compétence 6 : Évaluer et sélectionner les concepts qui feront l'objet d'un projet d'étude.

Compétence 7 : Convaincre et fédérer autour de nouveaux concepts.

Compétence 8 : Utiliser sa curiosité pour élargir son champ de vision, être en veille, sortir du cadre et faire preuve

d'un esprit d'analyse et de synthèse.

Seuls les candidats qui ont suivi une des formations nécessaires à l'accès à la certification et qui sont reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront prétendre à l'obtention du certificat "Générer des concepts et des solutions innovants" délivré par le jury InnovENT-E. Le document "présentation générale de la certification 1" qui regroupe le référentiel de compétences et de certification est disponible, dans la rubrique « certifications », sur le site web d'InnovENT-E à l'adresse suivante : <http://www.innovent-e.com/>

Pour obtenir la certification, le candidat devra valider lors de l'épreuve finale, les 7 compétences suivantes :

- Détecter des problèmes, des opportunités ;
- Détecter des besoins pour générer des concepts ;
- Identifier des opportunités ;
- Identifier les parties prenantes et leurs exigences pour les intégrer au plus tôt dans le processus de conception ;
- Animer et conduire le processus créatif ;
- Évaluer et sélectionner les concepts qui feront l'objet d'un projet d'étude ;
- Convaincre et fédérer autour de nouveaux concepts.

L'étude de cas permet d'évaluer l'ensemble de ces compétences.

La compétence 8 "Utiliser sa curiosité pour élargir son champ de vision, être en veille, sortir du cadre et faire preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse" ne donne pas lieu à une évaluation.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit avoir suivi une des formations enregistrées à la certification (la liste, complète et actualisée, est sur le site d'InnovENT-E, onglet « certification », dans le document "présentation générale de la certification 1").

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.innovent-e.com/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1481/>